

Dans le Centre, EDF cherche mystérieusement à acheter des terrains

8 novembre 2018 / [Émilie Massemin \(Reporterre\)](#)



EDF cherche à acquérir près de 400 hectares de terres près de ses trois centrales nucléaires de la région Centre. Et maintient le flou sur ce qu'il compte faire de ce foncier. Des riverains inquiets redoutent un futur EPR ou une piscine d'entreposage de combustibles nucléaires usés.

EDF prospecte pour agrandir ses centrales nucléaires de Chinon (Indre-et-Loire), Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) et Belleville-sur-Loire (Cher). Dans son viseur, près de 400 hectares de terres réparties entre les trois sites. Cet appétit foncier inquiète les riverains et en particulier les agriculteurs, d'autant plus que l'électricien mène ses démarches en toute discrétion et reste très flou sur ce qu'il compte faire de ces terres. *« Il n'y a aucun projet précis à ce stade, a confirmé EDF à Reporterre. Ces terrains peuvent servir aussi bien aux prochaines visites décennales et au démantèlement de réacteurs — pour accueillir des bâtiments et des parkings pour les entreprises partenaires, par exemple — que pour la mise en place de nouveaux moyens de production d'électricité décarbonée, nucléaires ou renouvelables. »* Le suspense risque de durer : **la construction d'éventuels nouveaux EPR ne doit pas être décidée avant 2021**, selon un document de travail gouvernemental en lien avec la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Et EDF ne semble pas décidé à officialiser le site choisi pour son projet de piscine d'entreposage centralisé des combustibles nucléaires usés, **dont Reporterre avait révélé qu'il s'agit de la centrale nucléaire de Belleville.**

Près de Chinon, la mystérieuse entremise de l'État

Près de Chinon (Indre-et-Loire), 120 hectares sont ainsi convoités par EDF. Dominique Boutin, membre du réseau Sortir du nucléaire et voisin de la centrale, ne décolère pas. *« Je l'ai appris il y a presque trois semaines. À la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers [CDPENAF], on a découvert que l'État demandait de bloquer 120 hectares pour une zone d'activité pour EDF. Cela a été dit verbalement, sans que des documents soient montrés. Ce qui nous ennuie, c'est qu'une fois de plus EDF est au-dessus des lois. Parce que, depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [SRU], on ne peut plus geler des terres que pour un projet précis. »*

Difficile toutefois d'avoir des informations sur le rôle de l'État dans cette affaire. Contacté le 31 octobre, le ministère de la Transition écologique et solidaire s'est contenté d'envoyer par courriel une déclaration de François de Rugy : celui-ci y *« rappelle que la procédure française ne permet pas à EDF de construire un EPR tout seul, dans son coin. L'EPR rencontre des difficultés à Flamanville ou en Finlande et a un coût : 100 euros le mégawattheure quand le prix du marché est à 60 euros. S'il est l'avenir de la filière nucléaire française, cela doit encore être démontré. Il n'y a aucune ambiguïté de la part du président de la République. Il*

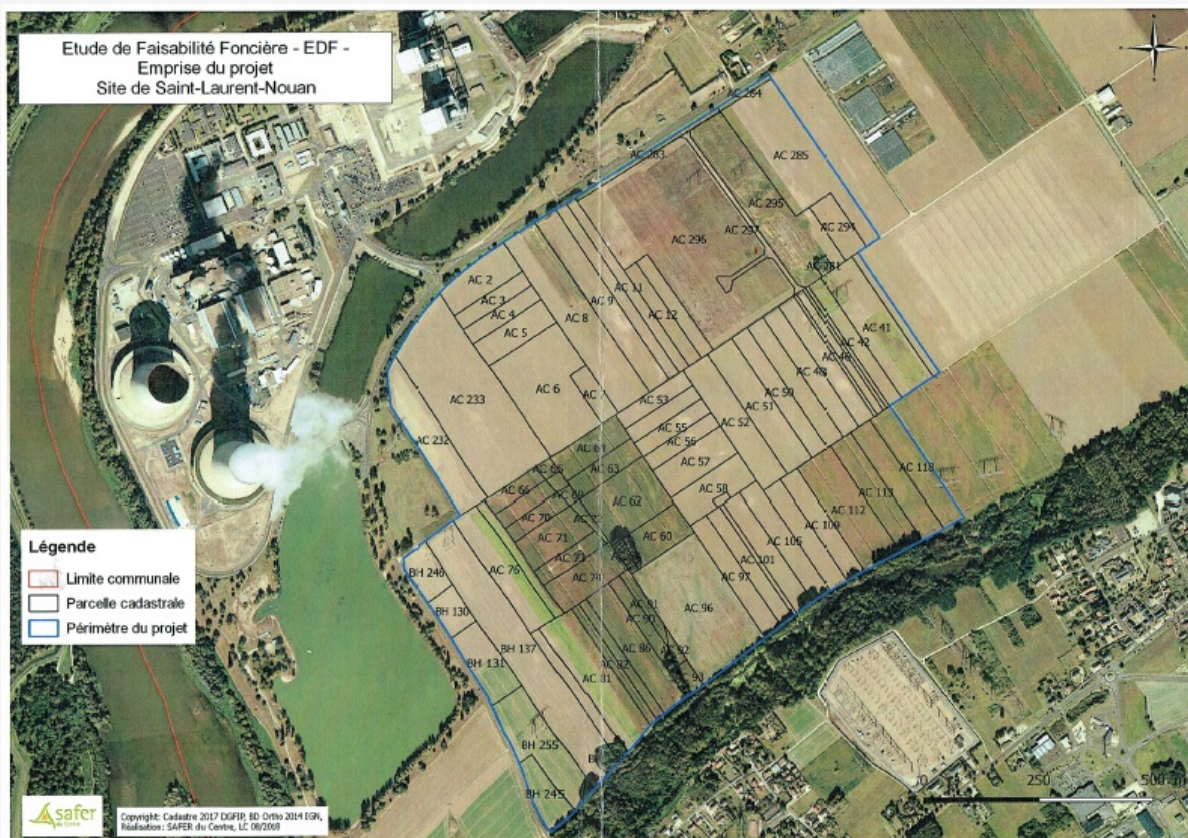
n'est pas pour la sortie du nucléaire mais il faut réduire notre dépendance au nucléaire, nos importations de gaz et de pétrole, et ne pas passer à côté de l'essor des énergies renouvelables.

» Le 6 novembre au soir, le ministère n'avait pas répondu à la relance de *Reporterre* du 2 novembre réclamant des éléments plus précis concernant l'opération foncière à Chinon. Pas de nouvelles non plus de la préfecture d'Indre-et-Loire, contactée par *Reporterre* le 31 octobre.

En tout cas, les acquisitions de terres risquent de se faire au détriment des agriculteurs du territoire, redoute Dominique Boutin. *« Il s'agit de terres agricoles. La Safer, dont le rôle devrait pourtant être de préserver ces terres, est sur le coup et joue l'intermédiaire entre EDF et les agriculteurs. L'un d'eux a déjà été convoqué. Ce qui nous énerve le plus, c'est qu'EDF rachète les terres au prix agricole, soit 70 centimes le mètre carré, alors que le prix pour un mètre carré de zone d'activité est de 20 euros ! »* Le militant regrette aussi l'opacité qui règne autour de ces tractations : *« Pour l'instant, on n'a pas de document, que des on-dit. Si je n'avais pas été à cette réunion du CDPENAF, je n'aurais rien su. La seule chose officielle est la délibération du conseil municipal d'Avoine, le 11 octobre. Le conseil a voté l'aliénation des chemins ruraux qui desservent des parcelles d'EDF. Cela signifie que des agriculteurs ne peuvent déjà plus accéder à leurs parcelles. »*

Des agriculteurs voisins de Saint-Laurent lourdement touchés

Du côté de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, ce sont 116 hectares de terres qui sont convoitées par l'électricien sur la commune de Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher). Entre quatre et six agriculteurs pourraient être concernés si cette opération venait à se concrétiser. Florian Perrin, 22 ans, est installé depuis deux ans en polyculture et élevage sur 186 hectares de terres, qu'il loue à des membres de sa famille. EDF voudrait récupérer 56 hectares de son exploitation. *« Cela représente entre un tiers et la moitié de ma surface de culture en céréales. Si je n'ai pas de terres équivalentes en échange, l'avenir de ma ferme est en péril »*, s'inquiète le jeune homme. Son cousin Benjamin Perrin, qui cultive en location 130 hectares de céréales, a également découvert qu'EDF souhaitait acquérir trente hectares de son exploitation.



Parcelles concernées à Saint-Laurent-Nouan

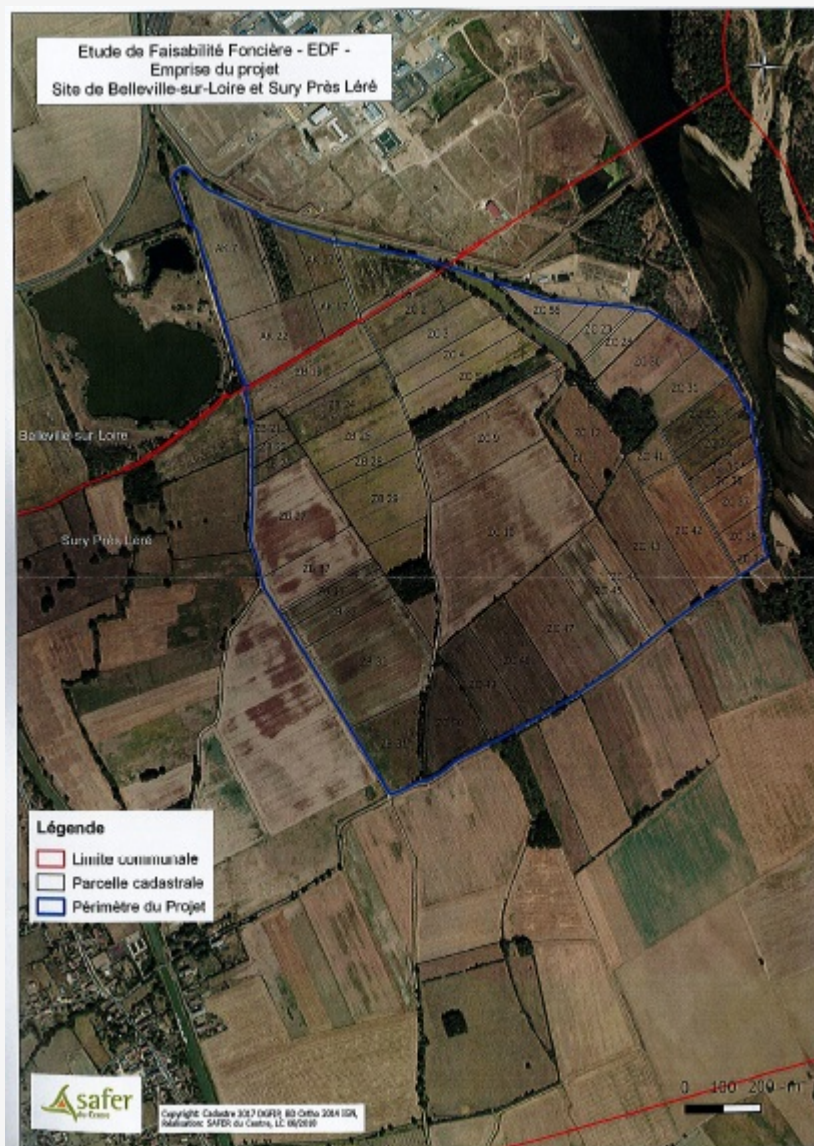
« Dans un premier temps, j'ai appris ce projet d'EDF par le bouche-à-oreille, parce que mon père est au conseil municipal. Ça fait un moment que le maire est au courant, mais il n'a rien dit », poursuit Florian Perrin. L'annonce officielle a eu lieu le 6 septembre lors d'une réunion du conseil municipal en présence d'EDF et de deux agriculteurs, troublée par une manifestation des jeunes agriculteurs devant la mairie. « C'est à la suite de cette réunion qu'EDF a présenté son projet d'acquérir 116 hectares, officiellement pour le démantèlement d'ici la fin du siècle de deux vieux réacteurs à l'arrêt depuis des années. Dans le même temps, elle a dit qu'elle souhaitait être réactive en cas d'annonce gouvernementale sur la construction de nouveaux EPR », rapporte Yves-Marie Hahusseau, membre de la Confédération paysanne du Loir-et-Cher et paysan sur une ferme bio de 110 hectares de polyculture et élevage, dont EDF convoite 14 hectares.

La Safer a ensuite envoyé des courriers intitulés « étude de faisabilité foncière EDF — site de Saint-Laurent-Nouan » aux propriétaires terriens concernés, aux alentours du 19 septembre. Objectif, tâter le terrain pour voir si ces derniers seraient prêts à vendre. On peut y lire que « EDF souhaite compléter sa réserve foncière afin de faciliter la réalisation éventuelle de nouveaux projets permettant d'assurer la production d'électricité décarbonée

(...). *La Safer du Centre est missionnée par EDF pour évaluer la faisabilité d'acquisitions foncières. Cette évaluation se fonde sur une enquête préalable auprès des propriétaires et exploitants dans le périmètre d'étude, tout en répondant à leurs attentes* ». « *De ce qu'on sait, aujourd'hui, aucun propriétaire n'est prêt à vendre* », assure Florian Perrin. Pour l'instant, EDF n'a fixé aucun ultimatum. Une réunion est prévue en préfecture le 16 novembre, en présence des syndicats agricoles, d'EDF et de la chambre d'agriculture, rapporte M. Hahusseau.

Près de Belleville, la mairie de Sury-sur-Léré ne décidera rien tant qu'EDF n'aura pas dévoilé ses desseins

Mais le territoire le plus touché est celui de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (Cher), avec 140 hectares lorgnés par EDF. « *À la suite de la révélation du projet de piscine d'entreposage centralisé, des élus ont été interviewés par la presse et on a appris que des tractations plus ou moins officielles étaient en cours pour une surface de 40 hectares*, rapporte Catherine Fumé, du réseau Sortir du nucléaire du Cher. *Puis le collectif citoyen Vivre notre Loire, qui s'est constitué contre la piscine, a pu se procurer le plan des 50 hectares de parcelles en pourparlers d'achat avec l'entremise de la Safer. Mais ce n'est qu'il y a une ou deux semaines qu'on a appris que la surface totale concernée était de 140 hectares.* » Pour l'instant, aucun agriculteur qui aurait été contacté par la Safer ou EDF ne s'est manifesté. « *J'ai mis des paysans sur le coup parce que le peu d'informations dont nous disposons pour le moment ne précise pas s'il s'agit de terres agricoles*, indique Claire Guillemet, de la Confédération paysanne du Cher. *Mais si des acquisitions étaient actées, nous l'aurions forcément su, parce que des agriculteurs de la Confédération paysanne l'auraient vu passer en commission, une étape obligatoire pour tout ce qui est achat et vente de terres agricoles.* » Rencontré à la 30^e conférence des Cli le 7 novembre, Patrick Bagot, maire de Belleville-sur-Loire et président de la Cli de Belleville, a assuré à *Reporterre* que la mairie n'avait pas reçu de courrier de proposition de vente ou d'échange de terrains communaux et n'était pas en mesure d'indiquer combien d'hectares de sa commune étaient convoités par l'électricien.



Parcelles concernées à Belleville-sur-Loire et Sury-près-Léré

Quoi qu'il en soit, quelque 90 hectares des terres concernées seraient situés à Sury-sur-Léré, voisine de celle de Belleville-sur-Loire, d'après Pascal Viguière, maire de cette commune. Parmi elles, un peu moins de trois hectares appartiennent à la commune : une parcelle de 7.700 mètres carrés, une autre de 1.963 mètres carrés, une troisième de 2.231 mètres carrés louée à un agriculteur et la dernière, de 17.237 mètres carrés, qui accueille un étang. « *Nous avons reçu un questionnaire de la Safer qui nous a demandé si nous voulions vendre, ne pas vendre ou échanger ces terres* », indique l'élus. Pour l'heure, le conseil municipal du 26 octobre a décidé à neuf voix sur dix qu'il étudierait la possibilité d'un échange. « *Notre réponse à la Safer, c'est qu'on ne vendra pas. On est prêt à étudier un échange, mais on ne décidera pas quoi que ce soit tant qu'on ne saura pas ce qu'EDF veut précisément en faire. Pour l'instant, rien n'a été dit à ce sujet. Lors de la réunion avec les agriculteurs, EDF a seulement dit que ce serait peut-être pour un démantèlement. J'attends avec impatience de savoir de quoi il s'agit* », poursuit

M. Viguier. En tout cas, il n'a « *aucune idée* » du temps que prendra cette opération foncière : « *Ça me paraît lourd. De nombreux propriétaires et exploitants sont concernés. Et tant que l'État n'aura pas sorti la PPE, on ne peut pas savoir ce qui va se passer.* »

Source : Émilie Massemin pour *Reporterre*

Photo :

. chapô : les aérogénérateurs de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, sur la commune de Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher), en 2016. [Wikimedia](#) (Lamiot/CC BY-SA 4.0)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Enquête](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Dans-le-Centre-EDF-cherche-mysterieusement-a-acheter-des-terrains>